

Rencontre tenue au Centre d'éducation des adultes du Chemin-du-Roy secteur  
Trois-Rivières, local 2336, 3750, rue Jean-Bourdon à Trois-Rivières, à 16 h

## ORDRE DU JOUR

- 1. Mot de bienvenue**  
Présentation d'un nouveau membre
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption du procès-verbal de la réunion 24 novembre 2015**
- 4. Suivi au procès-verbal**
- 5. Correspondance**
  - 5.1 Consultation sur les critères de sélection d'une direction d'établissement
  - 5.2 Projet de loi 86
- 6. Affaires administratives**
  - 6.1 Révision budgétaire 2015-2016 : Mario Bellemare (Pour information)
  - 6.2 Suivi de la clientèle (Information)
  - 6.3 Politique de location des locaux (Approbation)
- 7. Affaires pédagogiques**
  - 7.1 Calendrier scolaire 2016-2017
  - 7.2 Cours d'été pour 2016
- 8. Affaires éducatives**
  - 8.1 Bilan des activités étudiantes
- 9. Affaires nouvelles**
- 10. Levée de la réunion**

Procès-verbal de la réunion du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT tenue au Centre d'éducation des adultes du Chemin-du-Roy secteur Trois-Rivières, 3750, rue Jean-Bourdon, Trois-Rivières, ce vingt-sixième jour de janvier deux mille seize, à seize heures.

**SONT PRÉSENTS :**

Barbe Sylvie	▶	Personnel enseignant
Brisson Alain	▶	Milieu socio-économique
Chamberland Evelyne	▶	Personnel professionnel
Champoux Sylvie	▶	Personnel enseignant
Lévesques Samuel	▶	Élève
Montambeault Pierre	▶	Milieu socio-économique
Niyonkuru Abdu	▶	Élève
Pitt Julie	▶	Personnel de soutien
Têtu Lucie	▶	Personnel enseignant

**SONT AUSSI PRÉSENTS :**

Hamel Marie	▶	Directrice
Bergevin Marie	▶	Secrétaire de réunion

**SONT ABSENTS :**

Bégin Maryse	▶	Milieu sociocommunautaire
Morin Sébastien	▶	Milieu sociocommunautaire

**1. Vérification du quorum – Ouverture de la séance**

La séance est ouverte à 16 h 05 et nous avons quorum.

**Mot de bienvenue**

Une nouvelle membre, Maryse Bégin, de l'organisme Coup de main, s'est jointe à nous à la dernière rencontre. Elle est absente aujourd'hui. Marie va nous la présenter au prochain conseil d'établissement.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

**Résolution numéro 494-CE-260116**

IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE CHAMPOUX APPUYÉ DE ÉVELYNE  
CHAMBERLAND

QUE l'ordre du jour de la présente assemblée soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 24 novembre 2015**

Les membres ont reçu le procès-verbal à l'avance, il est donc exempté d'en faire la lecture.

#### **Résolution numéro 495-CE-260116**

IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE BARBE APPUYÉ DE SYLVIE CHAMPOUX

QUE le procès-verbal de la réunion du 24 novembre 2015 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **4. Suivi au procès-verbal**

Madame Marie Hamel revient sur le point 5 concernant l'accueil des réfugiés syriens. Malgré le fait que le Centre d'éducation des adultes est prêt à recevoir des réfugiés, aucune demande pour notre établissement n'a été faite. La région de Montréal, par contre, a déjà été sollicitée.

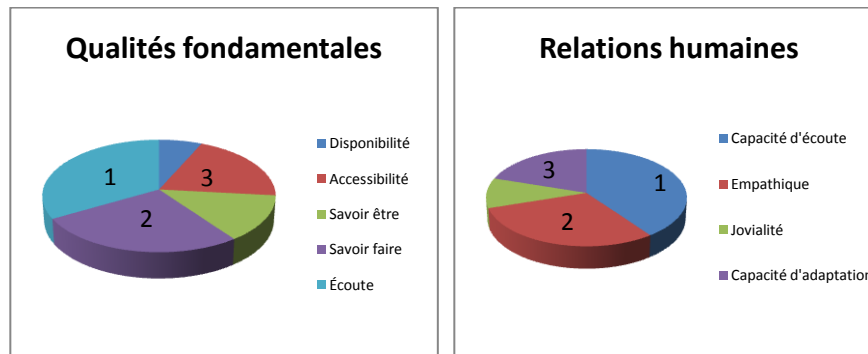
Retour sur le point 6.3 Plan de réussite pour 2015-2018 : avec le projet de loi 86, dorénavant on parlera de « projet éducatif » qui englobera l'ensemble des projets qui étaient présentés au conseil d'établissement sur plusieurs documents différents.

Retour sur le point 6.6 Politique sur les civilités : ce point a été redéposé au conseil de centre et à l'équipe de direction et nous sommes d'accord à ce que les élèves soient mis dans la même catégorie qu'un décès d'enfant.

Retour sur le point 6.7 Rapport annuel : Avec le projet de loi 86, le rapport annuel sera maintenu.

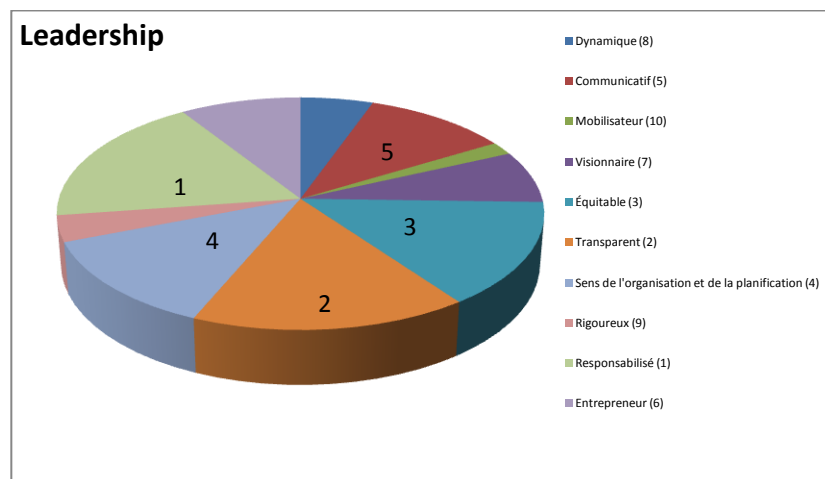
### **5. Correspondance**

**5.1** Le président de l'assemblée demande donc à Madame Hamel de quitter la rencontre afin que les membres puissent se prononcer sur les critères de sélection dans le cadre des nominations des directions des établissements. Une compilation des résultats a été faite.



1. Écoute
2. Savoir faire
3. Accessibilité
4. Savoir être
5. Disponibilité

1. Capacité d'écoute
2. Empathique
3. Capacité d'adaptation
4. Jovialité



- |  |   |
|--|---|
| <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Responsabilisé</li> <li>2. Transparent</li> <li>3. Équitable</li> <li>4. Sens de l'organisation et de la planification</li> <li>5. Communicatif</li> </ol> | <ol style="list-style-type: none"> <li>6. Entrepreneur</li> <li>7. Visionnaire</li> <li>8. Dynamique</li> <li>9. Rigoureux</li> <li>10. Mobilisateur</li> </ol> |
|--|---|

## 5.2 Projet de loi 86

Marie nous dresse les points saillants du projet de loi 86.

## 6. Affaires administratives

### 6.1 Révision budgétaire 2015-2016 : Mario Bellemare

Monsieur Bellemare nous présente un budget équilibré. Après l'exercice, nous avons dû récupérer 5 000 \$ pour atteindre l'équilibre. La situation jusqu'en juin devrait être assez stable. Pas de grands travaux pour réduire les coûts.

### 6.2 Suivi de la clientèle

Nous avons présentement 710 ETP c'est-à-dire 30 de moins que nos prévisions. Nous devons travailler davantage pour s'assurer que nos élèves persévèrent. Par contre, notre cible de 684 ETP est atteinte. Il ne faut pas aller en bas de ça.

### **6.3 Politique de location des locaux**

Monsieur Bellemare nous précise que les coûts pour la location de locaux au Centre demeurent les mêmes que l'an passé. Par contre, on nous précise que pour bénéficier de la gratuité, il faut que les groupes soient composés d'au moins 50 % d'élèves et/ou membres du personnel ACTIFS. En ce qui concerne la location de l'auditorium ou de la piscine, nous devons nous référer au centre Bel Avenir.

IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE MONTAMBEAULT APPUYÉ DE JULIE PITT

QUE la politique de location des locaux soit adoptée tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## **7. Affaires pédagogiques**

### **7.1 Calendrier scolaire 2016-2017**

Madame Hamel nous présente le nouveau calendrier scolaire pour la prochaine année scolaire.

#### **Résolution numéro 496-CE-260116**

IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE BARBE APPUYÉ DE ABDU NIYONKURU

QUE le calendrier scolaire soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **7.2 Cours d'été pour 2017**

Les cours d'été 2017 seront du 3 au 27 juillet 2017

## **8. Affaires éducatives**

### **8.1 Bilan des activités étudiantes**

Abdu Niyonkuru nous fait part des activités étudiantes à venir.

Janvier (cinéma)

Février (St-Valentin, courrier du cœur, cinéma)

Mars (classe neige, Vallée du Parc)

Avril (cabane à sucre)

Juin (Via Ferrata à Batiscan)

Il précise que le taux de participation est très élevé soit environ 95 % des élèves participent aux activités et apprécient la participation des enseignants.

## **9. Affaires nouvelles**

Madame Hamel mentionne que suite à la période de négociation que nous venons de terminer, elle décerne une mention honorable à tout le personnel pour leur professionnalisme, leur maturité et pour le respect témoigné tout au long de cette période.

De plus, Madame Hamel demande à ce que le prochain conseil d'établissement soit le 22 mars 2016 au lieu du 29 mars étant donné la période des congés de Pâques. Madame Lucie Têtu précise qu'elle sera absente mais les autres membres seront présents.

#### 10. Levée de la réunion

##### Résolution numéro 497-CE-260116

L'ordre du jour étant épuisé à 17 h 15

IL EST PROPOSÉ PAR ÉVELYNE CHAMBERLAND ET APPUYÉ DE SYLVIE BARBE

QUE la réunion soit levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

---

Président

---

Secrétaire